

Communiqué de presse statistique

Luxembourg, le 28 mai 2018

Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de mars 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des ménages

Le taux d'intérêt variable² des crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 3 points de base par rapport au mois de février 2018 pour s'élever à 1,56% au mois de mars 2018. Le volume des crédits nouvellement accordés a augmenté de 58 millions d'euros en comparaison mensuelle pour s'élever à 252 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, le taux a diminué de 9 points de base tandis que le volume des nouveaux contrats a augmenté de 18 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe³ sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a progressé de 4 points de base sur un mois pour s'inscrire à 1,97% en mars 2018. Le volume des créances nouvellement accordées a augmenté de 64 millions d'euros en rythme mensuel pour porter l'activité à 312 millions d'euros durant la dernière période de référence. En glissement

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

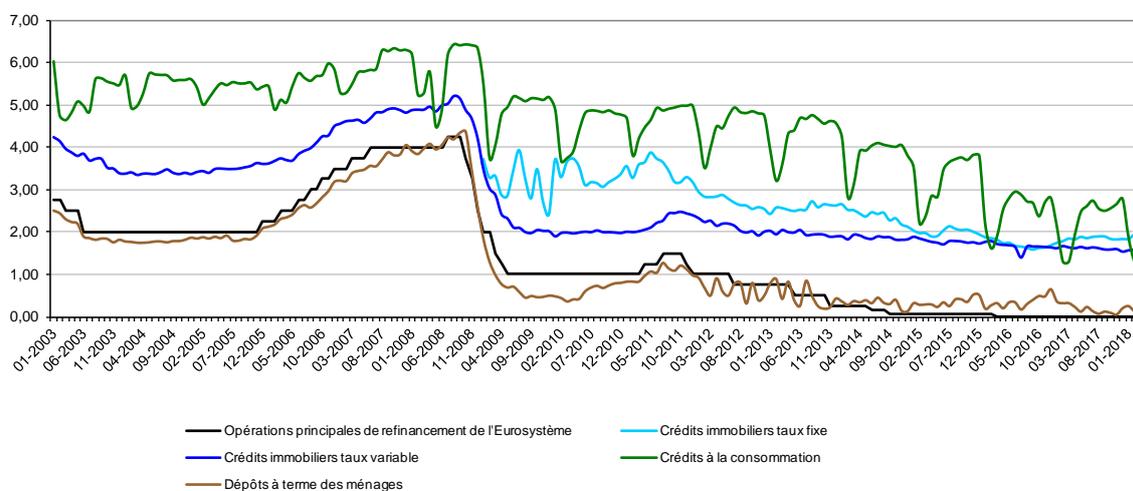
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

annuel, le taux a progressé de 14 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 38 millions d'euros⁴.

Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a augmenté de 2 points de base entre février et mars 2018 pour atteindre 1,31%. Le volume d'activité a baissé de 12 millions d'euros en comparaison mensuelle pour s'élever à 71 millions d'euros durant la dernière période d'observation. En glissement annuel, le taux a augmenté de 2 points de base tandis que le volume des nouvelles créances a baissé de 13 million d'euros.

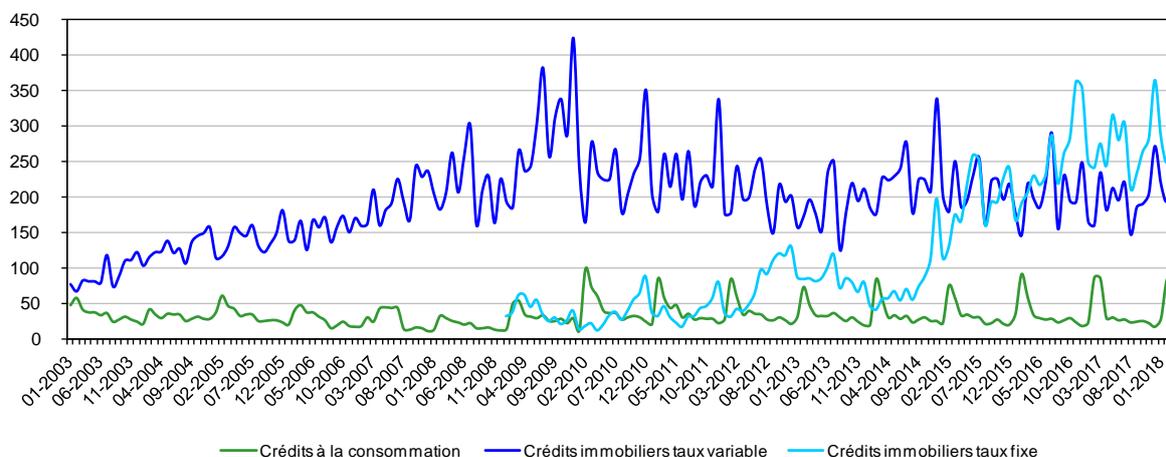
Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a augmenté de 2 points de base sur un mois pour s'élever à 15 points de base durant le mois de mars 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



4 Il convient de souligner que les données de cette série ont fait l'objet de révisions suite aux erreurs méthodologiques d'une banque. Les volumes de nouveaux prêts immobiliers à taux fixe ont été révisés entre le mois de janvier 2017 et le mois de décembre 2017 pour tenir compte des corrections. Ces données corrigées reflètent de manière plus fidèle la dynamique du crédit en produisant des estimations plus précises des variations annuelles du volume des nouveaux prêts immobiliers. Enfin, il importe de noter que ces révisions des volumes ont eu un impact négligeable sur la série des taux d'intérêts.

Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



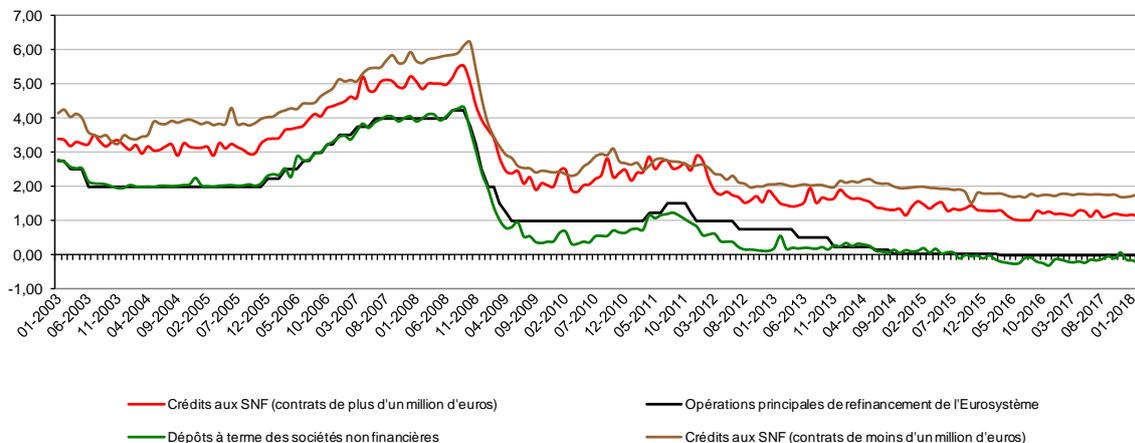
Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF a diminué de 13 points de base sur un mois pour s'inscrire à 1,66% en mars 2018. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 127 millions d'euros durant cette période pour s'établir à 918 millions d'euros durant le mois de mars 2018. En comparaison annuelle, ce taux a baissé de 10 points de base tandis que le montant des crédits nouvellement accordés a augmenté de 70 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable² pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a diminué de 9 points de base sur un mois pour atteindre 1,03% en mars 2018. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 919 millions d'euros sur un mois pour porter l'activité à 6 244 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 15 point de base et le montant des crédits accordés a diminué de 1 224 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an est resté relativement stable en comparaison avec le mois de février 2018 pour atteindre -22 points de base en mars 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.htm

Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265



Département Relations internationales et communication
Section Communication
L-2983 Luxembourg
Télécopieur: + 352 4774-4910
info@bcl.lu